

## « Mieux vivre ensemble », le musée des valeurs de la République française

Depuis plusieurs années, les élèves de 6<sup>e</sup> de notre collège mènent un projet destiné à les faire réfléchir sur le principe de laïcité, se l'approprier, mais aussi à l'expliquer aux élèves de CM2 des écoles alentours. L'axe principal de réflexion est de démontrer comment le principe de laïcité permet de faire vivre les valeurs de notre République.

Pour cela, ils ont d'abord été invités à travailler sur la charte de la laïcité, dans sa version expliquée aux enfants. Puis, comme les y invite l'article 15, à faire vivre ce principe par une création. L'objectif de l'année était de créer des œuvres photographiques illustrant la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité, de les exposer dans un musée virtuel et de les présenter tel un médiateur culturel. Le travail a été mené lors des heures d'AP en co-animation dont bénéficient les élèves de 6<sup>e</sup> une fois par quinzaine. Les étapes ont été les suivantes :

- Septembre / octobre 2020 : travail sur les définitions des valeurs et principes de la République.
- Octobre / Novembre 2020 : création guidée de l'œuvre photographique.
- Décembre 2020 / Janvier 2021 : présentation filmée de l'œuvre produite à la manière d'un médiateur culturel du musée.
- Février / Avril 2021 : réalisation du plan du musée, exposition des œuvres sur le musée en ligne.
- Mai / Juin 2021 : préparation de l'inauguration du musée le 23 juin 2021.

Pour réaliser ce travail, les élèves ont été guidés lors des différentes étapes. Ils ont ainsi été invités à définir le lieu de prise de vue, la composition, le matériel nécessaire, les effets visuels qu'ils souhaitaient pour la création de l'œuvre photographique. Pour la présentation de leur œuvre, ils avaient pour consigne de respecter certains impératifs (présentation du collectif, énonciation de la valeur ou du principe au cœur de l'œuvre, description de l'œuvre, explication du message). Enfin, l'ensemble des classes a été mobilisé dans la préparation de l'inauguration : aspects matériels et déroulement de la cérémonie, élaboration d'un quizz sur le projet, écriture d'un discours dont le modèle a été celui de l'inauguration du Louvre-Lens en décembre 2012.

Les élèves ont été relativement autonomes pour tout ce qui relève de la prise de vue, la réalisation de montages et autres effets visuels rendus possibles par l'utilisation d'un fond vert permettant notamment les incrustations écran. Le nom du musée, son organisation, la disposition des œuvres, le contenu des discours d'inauguration sont le produit de leurs choix et de leur créativité.

En revanche, le dépôt des œuvres dans le musée hébergé par le site [artsteps.com](https://artsteps.com) a été effectué par les professeurs pour des raisons techniques (difficultés d'accès au site depuis le réseau du collège). Le site en lui-même propose une prise en main au fur et à mesure de la création, mais il existe également des tutoriels en ligne comme [ici](#). Enfin, le musée ne pouvant contenir que 6 vidéos, les 20 autres présentations peuvent être écoutées en cliquant sur chaque œuvre et les vidéos ont été déposées sur la chaîne PeerTube de l'Académie.

Ce projet a permis de créer une émulation au sein du niveau 6<sup>e</sup>. Au-delà de l'appropriation du principe de laïcité, ils ont pu expérimenter concrètement le « créer ensemble », le « célébrer ensemble », le « vivre ensemble ».

L'équipe d'histoire-géographie du collège Paparemborde (Colombes)